

# QUELLES SONT LES ATTENTES POUR L'UNSA EDUCATION A L'AUBE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2013-2014 ?

### « Une année utile » :

- Assurant la mise en œuvre de la Refondation avec une plus grande meilleure cohérence notamment pour l'académie de la Martinique
- Permettant à la « pensée globale de trouver toute sa place sur le plan de l'Éducation, de la Culture et de la Recherche.
- Prenant en compte tous les paramètres et assurant de meilleures conditions de travail pour les professionnels de l'Éducation.

### **REFONDATION** et rythmes scolaires

Les premières étapes de la mise en œuvre des rythmes scolaires à la rentrée 2013, devrait être vu comme un temps, une année d'expérimentation pour construire l'école de la réussite pour les élèves. Mais ce temps de réflexion est-il suffisant et bien pensé, tous les éléments d'analyse ont-ils été pris en compte ? :

- ✓ 2 rythmes (Mercredi ou samedi selon le choix des maires)... Dans notre académie un certain nombre de difficultés ont déjà été mises en exergue, mais le choix du jour est-il véritablement le problème, quels sont les éléments à prendre en compte ?
- ✓ Nous faisons le constat que seulement l'école a changé mais qu'en est-il société ? Alors...
  - 1. Interrogeons les premiers acteurs, les enseignants pour trouver le meilleur consensus concernant le jour retenu, mais surtout, en



- concertation avec les municipalités et parents, les autres professionnels du monde de l'animation, du sport...
- 2. Arrêtons de tout calquer sur la France systématiquement. Notre demande lors du CEN, n'a pas été relayée par l'ancien recteur, pourtant les textes nous laissent une grande latitude en ce qui concerne les possibilités d'adaptation. En effet, selon le code de l'éducation en son décret n°2009-553 du 15 mai 2009 :

#### Article D521-1

Les recteurs d'académie ont compétence pour procéder, par arrêté, à
des adaptations du calendrier scolaire national rendues nécessaires soit
par la <u>situation géographique particulière d'un établissement scolaire
ou la nature des formations qu'il dispense, soit par des circonstances
susceptibles de mettre en difficulté, dans un établissement, dans un
département ou dans l'académie, le fonctionnement du service public
d'enseignement.
</u>

### Article D521-2

- Les adaptations du calendrier scolaire national prévues à <u>l'article D. 521-1</u> ne peuvent avoir pour effet de modifier le nombre ou la durée effective totale des périodes de travail et de vacance des classes de l'année scolaire ni l'équilibre entre ces périodes
- … Peuvent être modifiées soit la durée, soit seulement les dates d'une période de vacances incluse dans l'année scolaire. La date de la rentrée scolaire peut également être retardée.

#### Article D521-3

- Lorsque des établissements scolaires sont appelés à participer à une expérimentation pédagogique s'inscrivant dans le cadre d'une recherche nationale ou académique, les dispositions de l'arrêté fixant le calendrier scolaire national peuvent être adaptées par le recteur d'académie, dans la mesure nécessaire à la conduite de cette expérimentation et pour la durée de celle-ci.
- Lorsqu'une expérimentation, conduite à l'initiative ou avec l'approbation du ministre chargé de l'éducation et sous son contrôle, porte sur de nouveaux modes d'organisation des rythmes scolaires annuels, les adaptations arrêtées par le recteur d'académie peuvent déroger aux dispositions du premier alinéa de l'article D. 521-2.



• Le Conseil supérieur de l'éducation est tenu informé de la mise en place de ces expérimentations et des résultats de leur évaluation.

### Article D521-4

- Le recteur d'académie arrête sa décision dans les conditions suivantes :
  - Lorsque la mesure d'adaptation envisagée intéresse l'ensemble de l'académie, après consultation du conseil académique de l'éducation nationale;
  - Lorsque la mesure d'adaptation envisagée intéresse l'ensemble d'un département, après consultation du conseil départemental de l'éducation nationale;
  - Lorsque la mesure d'adaptation envisagée intéresse un seul ou un nombre limité d'établissements scolaires, après consultation du conseil de l'école ou des écoles, du conseil d'administration du ou des établissements d'enseignement du second degré concernés.

...

L'UNSA Education revendique : un PEDT harmonisé sur l'ensemble du territoire avec les moyens qui vont en découler, pour éviter toute disparité

➤ L'UNSA Education revendique pour le CEN une responsabilité pleine et entière sur la question des rythmes scolaires. Au regard des textes, le CEN a toute sa place dans la concertation compte tenu de sa composition¹

\_

Membres représentant la région, le département et les communes, membres représentant les personnels titulaires de l'Etat exerçant leurs fonctions dans les services administratifs et les établissements d'enseignement et de formation du premier et du second degré ainsi que les établissements publics d'enseignement supérieur, représentants des personnels des services administratifs et des établissements scolaires, dont au moins un représentant des personnels enseignants exerçant ses fonctions dans les classes post baccalauréat des lycées, représentants des personnels des établissements publics d'enseignement supérieur, président d'université, représentants des établissements d'enseignement et de formation agricole siégeant au comité régional de l'enseignement agricole, parents d'élèves et étudiants, le président du comité économique et social de la région, représentants des organisations syndicales de salariés, cinq représentants des organisations syndicales d'employeurs, représentant des exploitants agricoles, représentant des associations complémentaires de l'enseignement public.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Article R234-27



- Articuler les temps n'est pas si simple (cf. les actes des Assises du Temps des jeunes tenues à la Martinique en juin 2013.
  - ✓ Il faut nécessairement :
    - Prendre en compte les enfants, les jeunes et leurs familles, les professionnels de l'Éducation, mais aussi les secteurs économiques comme celui du tourisme entre autre.
    - S'interroger sur l'éducation souhaitée pour une société donnée.
    - Apporter une réponse collective à cette question, pour déduire la place, les articulations et la gestion de ses différents temps et assurer la cohérence et la complémentarité entre les deux temps, scolaire et périscolaire.

## L'UNSA Education revendique des moyens suffisants pour travailler efficacement

- Des moyens financiers conséquents
- Du temps de concertation bien pensé
- Une mutualisation des expériences
- Une réflexion concertée pour identifier et articuler de la manière la plus efficace les mécanismes indispensables de mise en œuvre d'une pédagogie intégrant les maîtres surnuméraires permettant de relever le défi que constitue la réussite du plus grand nombre d'élèves.
  - Quels choix éducatifs, quelles chaines éducatives sont nécessaires, pour que les différents acteurs travaillent ensemble ?
  - L'harmonisation des 2 temps pose la question du financement :
    - De la formation
    - Des équipements
    - Des moyens



Responsabilité partagée

# Notre demande est basée sur un constat d'insuffisance d'objectifs pour l'académie de la Martinique, depuis 2009

- 1) Gestion incohérente de l'académie
  - a. On sacrifie notre jeunesse
  - b. Un calibrage qui ne prend pas en compte les éléments d'analyse fiables
- 2) Gestion opaque
  - a. Entachée d'entourloupes
  - b. Des pressions qui sont exercées ici et là sur les personnels
  - c. Dossiers en souffrance depuis un certain nombre d'années
- 3) Gestion inhumaine du personnel
  - a. Stratégie masquée par des faux semblants
  - b. Mépris affiché (personnel humilié, bafoué...)

Tout cela conduit à la longue, à une « Mise en péril de l'académie ». Comment, pourquoi, quels sont les motivations des uns et des autres

Au vue l'audience du 23 septembre 2013, où la rectrice a rencontré la fédération UNSA Education, nous exprimons quelques craintes...

- ✓ Notre confiance est altérée aujourd'hui. Les informations qui sont données méritent une grande attention voire une analyse, quant à la lecture à faire.
- ✓ Notre crainte est fondée, sur le fait que la nouvelle politique de concertation et de lutte contre le décrochage scolaire, si elle est une volonté de la nouvelle rectrice de l'académie, se heurte à une stratégie de refus orchestrée très habilement. Les réponses apportées par certains membres de son équipe, nous laissent perplexes
- > L'UNSA Education revendique de véritables changements



- Rappelons que si l'UNSA éducation a demandé le départ du recteur précédent, c'était surtout pour son manque d'investissement dans la prise en compte de nos réalités, et des enjeux importants pour que la politique académique réponde aux besoins spécifiques... or nous constatons que :
  - Il y a encore des personnels qui occupent des postes importants dans l'équipe de la nouvelle rectrice, et ce sont ceux-là même qui ont participé à la casse de l'académie. Qu'elle sera alors la marche de manœuvre de la nouvelle rectrice de ce fait ? Elle semble avoir la volonté de tout entreprendre, mais at-elle toute latitude pour y parvenir ?
  - Nous sommes convaincus suite à l'audience du 23 septembre 2013, que certains cherchent à noyer le poisson, par des réponses tarabiscotées.
  - Alors, si une académie n'est pas le seul fait d'un recteur, le choix de ses adjoints directs revêt une importance capitale, et surtout peut garantir ou pas, la réussite de son entreprise.

En effet, notre constat est basé sur les questions suivantes :

### Quelle est la réalité de la situation de la Martinique ?

Nous subissons les effets de la politique du précédent recteur :

- Politique de suppressions des postes se basant essentiellement sur la baisse des effectifs dans le
  - o 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré
  - o L'enseignement professionnel
  - L'administration
  - Les services
  - o ...



- Nous n'avons eu de cesse de réclamer une analyse plus fine qui pourrait montrer, pour exemple :
  - Des secteurs fragilisés
  - Des formations qui apparaissent non attractives sans véritablement analyser les causes. Sachant que leur suppression met en danger l'emploi dans certains secteurs
  - o ...

### L'UNSA Education REVENDIQUE UN AUDIT DE GESTION

- On nous parle beaucoup de la dette, mais comment sont gérés les fonds au rectorat de la martinique ?
- Nous demandons de la transparence, pour évaluer la crédibilité des projets mis en œuvre, au niveau :
  - De la gestion financière, des personnels, des ressources...

Quelques éléments d'analyse basés sur la réalité démographique à la Martinique

- Population qui vieillit (Plus de vieux, moins de jeunes depuis 2006)
  - Emigration des jeunes, départ de forces vives (Sur 20 ans 45 000 départs) cause le problème des débouchés
    - Ceux qui restent en grande partie, sont les plus fragiles
    - Ils ne reviennent pas ou peu (fuite des cerveaux)
    - Sinon les plus âgés
      - Accroissement de la pauvreté des séniors
      - Pour mourir
      - Pour vivre leur retraite
  - Baisse de la fécondité
- Conséquence = finances collectives locales en chute (la manne financière se dégrade)



- Difficultés de remplacement des postes laissés vacants
  - Moyens donnés pour créer et maintenir le vivier de diplômés, afin d'éviter le génocide par substitution
    - Aujourd'hui nombre de martiniquais sont sur le chaos alors que l'on voit apparaitre une population venue d'Europe, voire de tous les secteurs d'activité (restauration, bâtiments, hôpitaux, etc...)

Face au nombre croissant de chômeurs touchant plus particulièrement les milieux fragiles, et face aux difficultés socio-économiques, se posent de nombreuses questions :

- L'emploi, les possibilités de débouchés à la Martinique sont-elles suffisantes ? Il faut alors :
  - Réfléchir sur les méthodes à utiliser pour la recherche de niches d'emplois pour donner du travail à nos jeunes
  - Que nos politiques œuvrer en ce sens, avec la plus grande cohérence
  - Des diplômes répondant à des besoins identifiés, mais surtout de meilleures perspectives

## L'UNSA EDUCATION REVENDIQUE LA CREATION D'UN OBSERVATOIRE DE LA REUSSITE SCOLAIRE ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

### Pourquoi?

Le constat d'inégalité des chances se fonde en général sur « la différence, en fonction des origines sociales, dans les probabilités d'accès aux différents niveaux de l'enseignement et particulièrement aux niveaux les plus élevés » (Boudon, 1973)

Les éléments socio-économiques doivent être pris en compte pour assurer la réussite du plus grand nombre d'élèves

La lutte contre l'échec scolaire est encore plus une nécessité à la Martinique (dans les DOM), où l'emploi est une vraie préoccupation en plus d'une augmentation des phénomènes de pauvreté et des cas sociaux



Quelques éléments chiffrés qui méritent une grande attention :

- 1. Les indicateurs de formation sont très en dessous de la moyenne
  - o 47,2 % de sans diplôme dans les DOM contre 20 % en France
- 2. L'insertion professionnelle des jeunes est détériorée
  - Le taux d'emploi diminue
  - La proportion d'inactifs diminue
    - Attente de formation et de postes qui se libèrent
- 3. Poids des déterminants sociaux dans l'explication des inégalités de réussite scolaire, sont soulignés par la sociologie, nous devons en tenir compte
  - Capital culturel
  - Contraintes de revenus
    - La précarité des parents, déterminant dans la sortie sans diplôme

### En effet...

- Les enfants de milieux populaires détiendraient un capital culturel plus faible ou différent de celui qui est valorisé par l'école.
- Les contraintes de revenu pesant sur les familles les moins fortunées associées à leur moins bonne connaissance des rendements de l'éducation les conduiraient à arbitrer en faveur d'un plus faible investissement éducatif.
- l'impact des spécificités institutionnelles locales : pratiques des écoles et des académies en matière de méthodes d'apprentissage, de redoublement, de mixité scolaire, de taille des classes, d'âge de scolarisation, etc.; politiques des collectivités locales, notamment d'orientation des jeunes vers l'apprentissage

- <u>La pauvreté est plus répandue dans les Dom qu'en métropole<sup>2</sup></u>, par-delà les grandes difficultés de mesure et de définition. Si les seuils de pauvreté y sont bien plus bas, entre 3 900 euros par an et par personne en Guadeloupe et 5 060 à la Martinique contre 7 225 en France métropolitaine, les taux de pauvreté des ménages y sont plus élevés :

Pourcentage des ménages considérés comme pauvres

- 20,7 % en Guyane,
- 12,5 % en Guadeloupe,
- 12 % en Martinique
- 6,1 % en métropole.
- <u>Les différences sont plus marquées quand on mesure la pauvreté des enfants</u> (vivent en dessous du seuil de pauvreté)
  - o 16 % des enfants guadeloupéens,
  - o 13 % des enfants martiniquais
  - o 32 % des enfants guyanais
  - o 8 % en France métropolitaine.

### **Comment?**

« La pensée globale est indispensable et doit trouver toute sa place sur le plan de l'Éducation, de la Culture et de la Recherche ». Nous devons œuvrer pour une responsabilité partagée.

Nous rappelons l'impérieuse et urgente nécessité d'un état des lieux, pour mieux organiser l'éducation à la Martinique.

En effet, Il nous faut des instances et des structures qui jouent leur rôle de manière efficace et qui soient des outils au service de la cohérence de la

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> ANTIANE (revue économique et sociale des Antilles Guyane N° 62 - Mars 2005)



politique éducative à la Martinique. Nous devons travailleur ensemble pour avoir une vision claire de la formation nécessaire, avec des objectifs clairement définis, et validés par :

- L'ESPE (Écoles supérieures du professorat et de l'éducation)
  - <u>Professionnelle des enseignants</u>, qui ne se contentent donc pas d'une approche disciplinaire, mais apportent les compétences métiers indispensables (pédagogiques, didactiques, connaissance des enfants, dynamique de groupe...);
  - Professionnelle initiale et continue pour tous les acteurs éducatifs, permettant par des modules partagés la constitution d'une culture commune et l'élaboration de projets construit ensemble (entre enseignants de différents niveaux, avec les animateurs, les éducateurs sportifs, les intervenants artistiques, les autres personnels éducatifs de l'Ecole...)
- L'UAG (Université Antilles Guyane) qui pourrait fonctionner en tant que partenaire incontournable au niveau de la recherche, pour la conception du projet Martinique (économique, sociétal, social, médical, culturel, politique....). Ceci permettra alors
  - D'identifier
    - Les principales difficultés
    - Les forces du territoire
  - De mettre en œuvre la mutualisation des outils
  - De pendre véritablement pour appui sur des principes scientifiques et expérimentaux, dans un but de généralisation, de continuité et de cohérence.
- Le pôle culturel avec l'accès à la culture, qui ne serait pas vécu comme un privilège, mais comme un droit à la connaissance. De ce fait pour une meilleure cohérence, prenant en compte tous les freins de la mise en œuvre d'un véritable « parcours artistique »



- Les questions de financement
- L'accès aux œuvres
- La question du partenariat
- o Les relations avec la DAC, la Jeunesse et Sports et Cohésion Sociale
- Un référent Réussite scolaire et insertion professionnel, qui assurerait la cohérence des différents projets, avec une équipe composée de tous les acteurs de la société martiniquaise :
  - o La région, chargée de la carte des formations
  - Les représentants du monde économique, sportif, culturel, associatif
  - o ...
- La concertation organisée, prenant en compte
  - Les modalités
  - Les modes de fonctionnement à préconiser
  - Les garanties pour assurer d'un bon niveau de développement du comportement des jeunes

Bien d'autres pistes sont à exlporer